

# COMMUNE DE NAILLOUX

Conseil Municipal



Nailloux, le 12 décembre 2025

Madame, Monsieur

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

**Jeudi 18 décembre 2025 à 20 heures 30,  
Salle Jean Jaurès**

Ordre du jour :

## ADMINISTRATION GENERALE

- 1- Avenant n° 3 à la convention d'entente sur l'exploitation du service de restauration collective.
- 2- Mise à disposition d'une salle communale aux candidats dans le cadre des élections.

## RESSOURCES HUMAINES

- 3- Création d'un emploi permanent de responsable du service « Communication »
- 4- Création d'un emploi permanent d'agent du service « Finances »
- 5- Création d'un emploi permanent d'agent du service « Ressources Humaines et Juridique »
- 6- Création d'un emploi permanent d'un agent technique à l'école élémentaire
- 7- Création d'un emploi permanent d'un agent technique à la Médiathèque et au Tamtam
- 8- Création d'un emploi permanent de référent de l'Espace de Vie Sociale
- 9- Délibération relative au temps de travail et fixant les cycles de travail
- 10- Adhésion au service retraite du CDG 31

## FINANCES

- 11- Mise en conformité thermique et énergétique de l'ensemble immobilier situé place de l'église – Approbation du programme de travaux et du plan de financement – Autorisation de lancement de la consultation
- 12- Budget commune – Autorisation donnée au Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de la collectivité – BP 2026
- 13- Budget commune. Subvention ponctuelle de soutien à l'école intercommunale de musique du Lauragais

## DECISIONS DU MAIRE

Dans l'attente de votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments cordiaux et dévoués.

Lison GLEYSES,  
Maire de Nailloux,